

# Année universitaire 2018-2019

## MASTER EUROPÉEN DE RECHERCHE - MR12900A

### Science Humaines et Sociales, Mention : Sciences de l'éducation, « Formation des Adultes : Champ de recherches »

**Laboratoires d'appui :** Centre de recherche sur la formation (CRF- Cnam), en collaboration avec Experice (Paris 13), le Groupe interdisciplinaire de recherche sur la socialisation, l'éducation et la formation (GIRSEF - Louvain-La-Neuve) et le laboratoire Recherche Intervention Formation Travail (RIFT - Genève)

Le Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation "Formation des Adultes : champ de recherches" a pour objectif de former à la recherche sur les questions de formation, de professionnalisation et de développement des compétences (formations instituées, formations dans et par le travail, processus informels).

Il a pour finalité de développer par la recherche les compétences des professionnels de la formation des adultes.

Il s'inscrit dans la perspective plus large du Doctorat de Formation des Adultes du Cnam, du Doctorat de Sciences de l'Éducation de Paris 13 et des Doctorats des établissements partenaires.

L'inscription en Doctorat est soumise à acceptation du projet de thèse du candidat par un directeur habilité à diriger des recherches. La préparation et la rédaction de la thèse se font sur une période de trois années (une dérogation d'une année peut être accordée sous certaines conditions).

Le suivi de l'ensemble des études doctorales (master et thèse) permet d'accéder à des fonctions :

- D'enseignant-chercheur et d'enseignant associé dans les universités et établissements d'enseignement professionnel supérieur ;
- De cadre de recherche dans les institutions de formation et de consultant et responsable d'organismes ou de structures de formation et de conseil.

#### Équipe de direction :

**Pascal Roquet**, Directeur du MERFA,  
Professeur au Cnam

**Anne Jorro**, Professeure au Cnam

**Gilles Brougère**, Professeur à Paris  
13

#### Public :

Étudiants formés dans une ou plusieurs disciplines des sciences humaines intervenant dans l'approche des pratiques éducatives.

Praticiens et professionnels travaillant dans des structures de formation ou de développement des compétences.

## Organisation du Master de recherche

Le Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation "Formation des Adultes : champ de recherches" est une formation à et par la recherche.

Il est constitué d'enseignements spécifiques, optionnels, d'une formation méthodologique et d'un module européen :

- **7 unités d'enseignements spécifiques, (20h cours chacune)**

**UE CRF201** : Dynamiques organisationnelles et parcours de formation

**UE CRF202** : Temporalités dans les activités formatives et professionnelles

**UE CRF204** : Analyse de l'activité en formation et en situation de travail

**UE CRF206** : Constructions identitaires, orientation et formation.

**UE CRF207** : Gestes professionnels en formation et en situation de travail.

**US220S (Paris 13)** : Pratiques sociales et apprentissage.

**US 220H (Paris 13)** : Travailler à plusieurs : le collectif et les collectifs dans les situations professionnelles

- **3 unités d'enseignements de spécialité champs ou de méthodes (20 h de cours chacune).**

**UE CRF211** : Théories et pratiques de l'apprentissage.

**UE CRF212** : Méthodes de recherche

**UE CRF213** : Méthodologies de l'entretien

- **La formation à la recherche comporte :**

**UE CRF223** : Un séminaire de formation et d'accompagnement à la recherche.

**Une initiation technique** à la recherche au sein des laboratoires d'accueil en relation avec la réalisation du mémoire. Les étudiants ont le choix entre les quatre laboratoires d'accueil partenaires.

- **Module européen :**

**UE CRF222** : Module européen.

Le module européen est constitué de deux séminaires de 3 jours dans les différents établissements partenaires.

- **La production d'un mémoire de recherche - 180 heures -18 ECTS.**

- **Validation et contrôle des connaissances**

La délivrance du master se fait après avis favorable du jury, composé de l'ensemble des enseignants du master :

Sont pris en compte les éléments d'évaluation suivants :

- deux productions écrites relatives aux enseignements spécifiques, validations de présence pour les autres : 16 ECTS.
- une production écrite relative à un enseignement optionnel, validations de présence pour les autres : 12 ECTS.
- une note d'avancement du mémoire de recherche, validation de présence pour la formation à la recherche : 8 ECTS.
- le suivi d'un module européen : 6 ECTS
- la production écrite et la soutenance devant jury du mémoire de recherche (revue approfondie des questions théoriques, travail de terrain permettant la mise en œuvre d'une méthodologie) : 18 ECTS.

### Equipe enseignante :

S. Balas, Cnam

C. Blanchard, Paris 13

C. Bremond, Cnam

Y. Brinbaum, Cnam

G. Brougère, Paris 13

E. Chachkine, Cnam

V. Cohen-Scali, Cnam

S. El Amdouni, Cnam

I. Galvao, Paris 13

P. Garnier, Paris 13

M. Grosbois, Cnam

M. Janner, Paris 13

A. Jorro, Cnam

D. Lemaitre, ENSTA Bretagne

L. Numa-Bocage, Université de Cergy-Pontoise

P. Roquet, Cnam

## Conditions d'admission

Le Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation « Formation des Adultes : champ de recherches » s'adresse de plein droit aux titulaires d'une maîtrise dans l'une des sciences humaines intervenant dans l'approche des pratiques éducatives ou aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac + 4 sanctionnant une formation aux métiers de la formation ouverte sur les sciences humaines et la recherche.

Il peut également, en fonction des dispositions en vigueur concernant la validation des acquis professionnels (VAP 85), s'adresser à des professionnels ne possédant pas les diplômes ou titres requis habituellement à l'entrée. Une ou plusieurs UE complémentaires de culture scientifique pourront leur être proposés. De même des UE de culture professionnelle pourront être proposés à des étudiants.

Les candidats désireux d'utiliser la procédure de validation des acquis professionnels, doivent s'adresser au service validation des acquis de l'expérience du CNAM afin d'élaborer un dossier de demande d'examen de leur parcours.

*Il est recommandé de prendre contact le plus tôt possible (d'avril à juin).*

## Constitution du dossier de candidature

*Inscription pédagogique* : L'inscription se fait en deux temps : une inscription pédagogique et une inscription administrative si le candidat est retenu par le Jury. Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

### **1. Une fiche de renseignement :**

Elle est téléchargeable sur le site [formation-adultes.cnam.fr](http://formation-adultes.cnam.fr), rubrique Diplômes, Merfa

### **2. Le curriculum vitae :**

Il résume le parcours professionnel et de formation et éclaire les compétences du candidat. Trois éléments importants peuvent être relatés :

- Les diplômes de formation initiale et continue.
- Les expériences professionnelles en général et plus particulièrement dans le domaine de la formation des adultes et du développement de compétences.
- L'expérience dans le domaine de l'écriture et de la recherche (mémoires, rapports de recherche, articles, communications, séminaires, etc.)

### **3. La lettre de motivation :**

Il s'agit d'expliciter les éléments qui motivent l'inscription à :

- Un Master de Recherche (et non pas, par exemple, à un Master Professionnel)
- Au Master en Sciences Humaines et sociales, mention : Sciences de l'éducation "Formation des Adultes : champ de recherches", et non pas à un autre Master en Sciences Humaines.

### **4. Le projet de recherche :**

Un Master de Recherche est une formation à la recherche par la recherche. Il implique la conduite d'un projet de recherche. Il convient d'expliciter (de façon provisoire) les éléments suivants :

- Quel est l'objet à explorer dans le cadre de ce master ?
- Quelles sont les questions posées ?
- Quels sont les moyens à mobiliser pour y répondre ?
- Quelles sont les lectures effectuées ou envisagées ?

### **5. Mémoire (s) et travaux personnels :**

Fournir un exemplaire des écrits/publications éventuelles (mémoires, articles, communications, etc.).

Pour donner suite à l'inscription pédagogique, nous vous demandons d'envoyer la fiche de renseignement accompagnée de la lettre de motivation le plus tôt possible à : [pascal.roquet@cnam.fr](mailto:pascal.roquet@cnam.fr) et [metiers-formation@cnam.fr](mailto:metiers-formation@cnam.fr)

### **Jury d'admission**

Les candidatures seront ensuite examinées par un jury d'admission composé des enseignants du Master. Un courriel sera ensuite adressé aux candidats pour les informer de la suite donnée à leur dossier.

### **Inscription administrative**

**Important** : l'inscription administrative est subordonnée à l'acceptation du dossier de candidature par le jury.

*Les dossiers administratifs à renseigner seront transmis aux candidats retenus*

### **Début des enseignements : 5 et 6 octobre 2018**

Formation d'octobre 2018 à juin 2019, les vendredis et samedis en journées pleines. Les salariés auront la possibilité de suivre les cours sur 2 ans et auront à choisir entre le vendredi et le samedi aux mêmes horaires.

Le planning et les salles des cours seront communiqués en septembre 2018.

## **Inscriptions pédagogiques d'avril à septembre 2018**

**Au Cnam,**  
Equipe Métiers de la formation  
41 rue Gay Lussac  
75005 PARIS  
<http://formation-adultes.cnam.fr/>  
[pascal.roquet@cnam.fr](mailto:pascal.roquet@cnam.fr)  
ou [metiers-formation@cnam.fr](mailto:metiers-formation@cnam.fr)